



Un seul mot d'ordre : abrogation !

Samedi 6 novembre, malgré des conditions climatiques difficiles, plusieurs milliers de manifestants se sont regroupés dans le cortège de Force Ouvrière qui mettait au centre le mot d'ordre d'abrogation de la loi Sarko-Fillon.

Dans la continuité de la bataille que nous menons depuis des mois et où nous avons clairement, dès le 15 juin exigé le retrait de cette loi, avec la Confédération CGT-FO, les militants de la région Ile de France manifestaient pour exiger l'abrogation de cette loi sans attendre sa promulgation.

Non seulement, elle repousse les âges légaux de 60 à 62 ans et de 65 à 67 ans, mais elle instaure, sur demande de la CFDT une réforme « systémique » dès 2013 en mettant en place une retraite par points, qui est l'inverse de ce que revendique Force Ouvrière, à savoir le maintien de la répartition.

L'instauration de la retraite par points remettrait en cause à la fois la pérennité des retraites pour les salariés du privé et le code des pensions pour les fonctionnaires.

L'URIF FO fait sienne la déclaration de la Commission exécutive de la Confédération :

« Pour Force Ouvrière, le dossier des retraites n'est pas clos. FO entend saisir toutes les occasions pour rappeler ses positions, exiger l'abrogation de la loi, garantir le système de retraite par répartition et le code des pensions civiles et militaires. Ceci impose de combattre toute velléité de régime unique par points ou par comptes notionnels, source d'individualisme et de développement de la capitalisation. »

Paris, le 8 novembre 2010